



Ville de Coquelles

Ville du tunnel sous la Manche

Le 21 avril 2026
Le Maire de Coquelles

A

Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le mardi 28 avril 2026 à 18H00 au lieu habituel de ses séances.

ORDRE DU JOUR :

I / FINANCES

- 01 Approbation du CFU 2025 du budget général de la commune.
- 02 Affectation des résultats de l'exercice 2025.
- 03 Vote des taux d'imposition pour l'année 2026.
- 04 Dotation exercice 2026 pour dépréciation sur créances douteuses.
- 05 Vote du BP 2026.
- 06 Subventions ordinaires de fonctionnement de l'année 2026.
- 07 Conventionnement 2026 avec le SC Coquelles (subvention « football »).
- 08 Conventionnement 2026 avec l'AL (subvention « basket »).
- 09 Aide financière de la commune pour les cours de natation.

II / PERSONNEL

- 10 Bons cadeaux aux agents pour la fête de la famille 2026.

III / AFFAIRES SCOLAIRES

- 11 Bons cadeaux 2026 aux élèves de classe de CM2 pour leur passage en sixième.

IV / SERVICE ANIMATION

- 12 Centre aéré de l'été 2026.

V / INTERCOMMUNALITE

13 Groupement de commande « abris bus » (SITAC).

14 Avis de Coquelles sur la modification du PLU de la commune de Fréthun.

VI / ELECTIONS

15 Renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales.

VII / MEDIATHEQUE

16 Règlement intérieur de la médiathèque

VIII / QUESTIONS ORALES

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire de Coquelles

Michel HAM

